

CHARTRE ÉTHIQUE

du Groupe Bonduelle

ÉDITION 2018



SOMMAIRE

1. CHARTE ÉTHIQUE DU GROUPE BONDUELLE	2
UNE CHARTE ÉTHIQUE, POURQUOI ?	3
L'ESPRIT BONDUELLE ET SES VALEURS	3
UNE DÉMARCHE ÉTHIQUE, POUR QUOI FAIRE ?	4
UN COMITÉ D'ÉTHIQUE.....	4
2. UNE ENTREPRISE CITOYENNE ET RESPONSABLE	5
RESPECT DES RÉGLEMENTATIONS, CONVENTIONS ET TRAITÉS INTERNATIONAUX	6
ACTIONS POLITIQUES.....	6
RESPECT DE LA CITÉ.....	7
RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT.....	7
3. UNE ENTREPRISE HUMAINE	8
RESPECT DE L'HOMME.....	9
UNE ENTREPRISE ÉQUITABLE – DIALOGUE AU SEIN DE L'ENTREPRISE.....	9
SANTÉ ET SÉCURITÉ.....	9
ÉQUILIBRE VIE PRIVÉE ET VIE PROFESSIONNELLE.....	10
DISCRIMINATION	10
HARCÈLEMENT.....	10
FORMATION	11
LIBERTÉ D'EXPRESSION ET D'OPINION.....	11
4. UNE ENTREPRISE INTÈGRE	12
QUALITÉ DES PRODUITS ET DES SERVICES.....	13
FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS.....	13
CONCURRENCE.....	14
TRANSPARENCE	14
CONFIDENTIALITÉ.....	14
CORRUPTION ET CONFLITS D'INTÉRÊTS.....	15
LANCEURS D'ALERTE.....	15
NON-RESPECT DE LA CHARTE ÉTHIQUE.....	16

1 CHARTRE ÉTHIQUE DU GROUPE BONDUELLE

UNE CHARTE ÉTHIQUE, POURQUOI ?

Le Groupe Bonduelle a décidé d'écrire, en 2012, une charte éthique en s'inspirant de son histoire, de ses valeurs et en souhaitant s'impliquer dans cette démarche de progrès permanent. Nous avons conscience que cette charte éthique exprime un idéal difficile à atteindre dans une organisation mais elle doit inspirer chacun d'entre nous en interne ainsi que les Parties Prenantes avec lesquelles le Groupe est en relation. Elle doit conduire à agir de manière responsable dans l'esprit Bonduelle.

Il s'agit en premier lieu d'un engagement du Groupe. Celui-ci nécessite l'engagement proactif de ses collaborateurs pour que cette démarche éthique prenne corps dans les pratiques quotidiennes.

L'ESPRIT BONDUELLE ET SES VALEURS

Dans cette Charte Éthique, Bonduelle entend défendre, et promouvoir ses valeurs : Souci de l'Homme, Confiance, Ouverture, Simplicité, Intégrité, Équité et Excellence. Bonduelle est convaincu que sa réussite provient aussi de sa culture, et souhaite continuer son développement en s'appuyant sur les valeurs précitées. Le Groupe s'engage à faire vivre concrètement cet « esprit Bonduelle » à travers un comportement éthique qui favorise de saines pratiques. Bonduelle, en agissant avec intégrité, tisse un lien de confiance avec ses parties prenantes. Le défi consiste à consolider ce lien, à le faire partager et perdurer.

UNE DÉMARCHE ÉTHIQUE, POUR QUOI FAIRE ?

Cette Charte Éthique forme le socle fondamental des valeurs et des principes. Cette Charte, au-delà du cadre juridique qui doit être respecté sans faille, guide notre action et les politiques et procédures internes notamment le Code de conduite pour une pratique éthique des affaires, auquel chacun doit se conformer.

La Charte Ethique doit permettre de questionner les pratiques tout en fournissant une aide à la décision. Elle permet à chacun de s'inscrire dans une démarche éthique individuelle tout en agissant en accord avec les valeurs de Bonduelle. Les dilemmes éthiques n'ont que rarement des solutions évidentes, certaines situations sont en effet complexes. C'est pourquoi, dans la dynamique d'ouverture et de confiance qui caractérise Bonduelle, le Groupe encourage le dialogue et la discussion sur les questions d'éthique.

UN COMITÉ D'ÉTHIQUE

Le Comité d'Éthique a pour vocation d'accompagner la démarche éthique impulsée par Bonduelle et occupe un rôle de conseil sur les questions éthiques ; ses avis sont consultatifs. Il pourra être consulté pour donner un éclairage dans les situations d'intérêt général qui n'auront pas trouvé de réponse auprès de la hiérarchie ou des experts internes du Groupe ou dans le cas d'un dysfonctionnement de gestion des alertes. Dans ce cas, le Comité d'Éthique peut être contacté à l'adresse suivante : **ethic_committee@bonduelle.com**. Les Parties Prenantes de Bonduelle peuvent également contacter le Comité d'Éthique pour toute question relative à l'application de la Charte.

Il est composé de 4 membres, internes et externes de l'entreprise, choisis en fonction de leur expérience, profil et expertise. Le comité se réserve la possibilité, selon les sujets, d'inviter des experts ou d'entendre des collaborateurs. Il se réunit au minimum deux fois par an.

Le Comité d'Éthique est informé de l'application de la Charte Ethique et du Code de conduite pour une pratique éthique des affaires et veille annuellement à la gestion des éventuels dysfonctionnements.

2 UNE ENTREPRISE CITOYENNE ET RESPONSABLE

Fort de son histoire et soucieux de sa pérennité, le Groupe Bonduelle est engagé dans une démarche de Responsabilité Sociétale et Environnementale, notamment depuis 2003 au travers de sa signature du UN Global Compact, qui engage à appliquer les 10 valeurs fondamentales liées aux Droits de l'Homme, aux normes du travail, de l'environnement et à la lutte contre la corruption.

RESPECT DES RÉGLEMENTATIONS, CONVENTIONS ET TRAITÉS INTERNATIONAUX

Bonduelle veille au respect de toutes les dispositions légales et réglementaires dans les relations avec l'ensemble de ses partenaires. Outre l'engagement du respect des conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) l'entreprise s'engage à respecter la charte européenne des droits fondamentaux au sein de son organisation. Bonduelle porte une attention particulière aux réglementations en matière d'hygiène, de contrôle de la qualité, de réglementation sur les produits alimentaires et les emballages. Le Groupe respecte également les communautés et cherche à valoriser et à développer leurs territoires dans tous les pays.

Certains des engagements de Bonduelle qui suivent sont de fait des obligations légales dans certains pays mais il importe de les souligner, car ils demandent pour leur respect et leur mise œuvre une vigilance active.

ACTIONS POLITIQUES

Bonduelle se conforme à toute réglementation applicable régissant les contributions à des partis politiques quel que soit le lieu d'exercice des activités de l'entreprise.

RESPECT DE LA CITÉ

Par son envergure internationale, le Groupe respecte les communautés et cherche à respecter les cultures locales, à valoriser et à développer leurs territoires dans tous les pays. C'est pourquoi Bonduelle, notamment à travers la Fondation Louis Bonduelle, s'engage auprès des collectivités où l'entreprise développe ses activités et apporte son soutien à des associations locales. Bonduelle encourage ses collaborateurs à jouer un rôle actif et à s'engager dans ce type de projets.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Bonduelle respecte l'environnement et cherche à réduire l'impact écologique de son activité. Le Groupe est un acteur majeur et engagé du développement durable. Il assure la responsabilité de l'impact de ses activités, produits et services sur l'environnement dans les zones rurales et urbaines ainsi que sur l'environnement au sens large. Cet engagement doit également se refléter dans les actions que chacun effectue quotidiennement. Bonduelle fait référence à cette responsabilité environnementale envers l'ensemble de ses parties prenantes, notamment ses producteurs agricoles et ses fournisseurs.

3

UNE ENTREPRISE HUMAINE

RESPECT DE L'HOMME

Bonduelle s'engage à respecter les conventions précitées et porte une attention toute particulière dans les pays à risques à s'assurer que les droits fondamentaux au travail sont respectés, notamment la liberté d'association, la reconnaissance effective du droit à la négociation collective, l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire et l'abolition effective du travail des enfants.

UNE ENTREPRISE ÉQUITABLE — DIALOGUE AU SEIN DE L'ENTREPRISE

Bonduelle entend s'appuyer sur le dialogue et l'ouverture dans les relations internes. Il respecte le droit de ses collaborateurs de former ou de rejoindre toute organisation représentative de leurs choix, qu'il s'agisse notamment de syndicats ou d'organisations de travailleurs, et de s'organiser pour participer à des négociations collectives. Il respecte le rôle et les responsabilités des partenaires sociaux et s'engage à négocier avec eux sur les questions d'intérêt collectif. Bonduelle est à l'écoute de ses collaborateurs, notamment grâce à des enquêtes internationales diligentées par un organisme externe indépendant concernant la satisfaction du personnel sur les conditions de travail.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Toute personne travaillant pour ou avec Bonduelle a droit à un environnement de travail qui lui assure santé et sécurité, qu'il s'agisse de bien-être physique, mental ou social. Bonduelle s'engage à maintenir le degré le plus élevé de bien-être notamment en développant une politique de prévention d'effets négatifs sur la santé et les conditions de travail. Chacun doit donc respecter les règles définies par Bonduelle sur l'hygiène, la santé et la sécurité au travail.

ÉQUILIBRE VIE PRIVÉE ET VIE PROFESSIONNELLE

Bonduelle est attaché à proposer les conditions d'un équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Il favorise donc le dialogue et l'écoute entre les collaborateurs et leurs supérieurs hiérarchiques afin d'organiser au mieux le travail en fonction des obligations et des attentes de chacun. Le Groupe souhaite proposer un environnement de travail où le bien-être de chacun a sa place et fait l'objet d'un véritable souci.

DISCRIMINATION

Le Groupe Bonduelle est attaché à la diversité de ses collaborateurs. Il s'engage, dans tous les pays, à ne faire aucune discrimination, directe ou indirecte, en matière de relation et de condition de travail fondée, entre autres, sur l'âge, la couleur, l'état matrimonial, le handicap, la nationalité, l'orientation sexuelle, l'origine ethnique ou sociale, la religion, et le sexe. Cette politique de lutte contre les discriminations s'applique non seulement à l'embauche mais perdure également durant l'ensemble du parcours professionnel.

HARCÈLEMENT

Bonduelle place au cœur de son organisation et de sa façon de travailler le souci de l'Homme. Les politiques de Bonduelle protègent les salariés contre toute forme de harcèlement, d'intimidation ou de victimisation, qu'elle soit de nature physique, psychologique ou sexuelle. Tout type d'action relevant d'une forme de harcèlement moral ou sexuel est donc fermement condamné. Chaque employé a droit au respect et à un environnement de travail positif, harmonieux et professionnel dans lequel les idées et les contributions de chacun sont reconnues.

Tout collaborateur doit promouvoir cet engagement et s'assurer de son respect en se montrant ouvert et simple dans ses rapports avec ses collaborateurs. Ceci permettra de maintenir au sein du Groupe une culture fondée sur la loyauté, la confiance et la solidarité.

FORMATION

L'excellence garantit la réussite et la compétitivité du Groupe. Bonduelle cherche à développer à tous les stades de l'expérience professionnelle les compétences de ses employés grâce à des politiques volontaristes en matière de formation et d'apprentissage. C'est pourquoi Bonduelle a mis en place des dispositifs de formation qui ont pour vocation de dispenser des formations à l'ensemble du personnel qui font l'objet de certificats de qualification professionnelle validés par l'interprofession.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET D'OPINION

Le Groupe Bonduelle s'engage à respecter la liberté d'expression et d'opinion de chacun. Chaque collaborateur dispose de la liberté de prendre part, à titre personnel, à des activités ou des organisations, notamment de type politique ou religieux dans la mesure où celles-ci sont effectuées en dehors des heures de travail et qu'elles n'engagent aucun bien de Bonduelle et qu'il est clair qu'il ne représente pas l'entreprise.

Par ailleurs, comme chaque collaborateur est un ambassadeur du Groupe Bonduelle, il est important d'agir avec discernement en accord avec les valeurs et les intérêts de Bonduelle et de veiller à ce que la distinction entre ses opinions ou ses intérêts personnels et ceux de Bonduelle soit explicite.

4

UNE ENTREPRISE INTÈGRE

QUALITÉ DES PRODUITS ET DES SERVICES

Pour Bonduelle, proposer des produits et des services performants et de grande qualité prouve son engagement et son respect vis-à-vis des consommateurs. Le Groupe porte une attention particulière aux réglementations en matière d'hygiène, de contrôle de la qualité, de réglementation sur les produits alimentaires et les emballages. La confiance ainsi instaurée est un gage de renommée et de pérennité pour l'entreprise. La sécurité alimentaire maximale est garantie par des solutions technologiques performantes et une adaptation constante aux nouvelles contraintes réglementaires.

Bonduelle exige l'application de ces principes dans sa chaîne d'approvisionnement.

FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS

Le Groupe Bonduelle veille à ce que ses sous-traitants et fournisseurs s'engagent dans une démarche éthique et souhaite qu'ils respectent les principes de la présente charte.

Il exige de ses fournisseurs et sous-traitants qu'ils respectent strictement toutes les dispositions législatives relatives à leurs activités et leur environnement professionnel.

En conséquence, les choix des collaborateurs Bonduelle en matière d'achats et de partenariats doivent prendre en considération le comportement durable et éthique des cocontractants en procédant à une évaluation portant notamment sur leur fiabilité, leur intégrité ainsi que leur rôle dans la vie économique et sociale locale.

CONCURRENCE

Le Groupe Bonduelle s'engage à respecter les règles relatives au droit national et international de la concurrence et à s'interdire toute pratique ayant pour conséquence d'entraver le libre jeu de la concurrence.

TRANSPARENCE

Bonduelle s'engage à traiter honnêtement ses parties prenantes, notamment en transmettant les informations requises et en faisant preuve d'ouverture sur les questions qui leur sont liées. Les actionnaires, les collaborateurs, les instances représentatives du personnel et les consommateurs reçoivent une information fiable, transparente et véritable. La qualité des informations transmises aux différents publics fait partie de la relation de confiance et de transparence que Bonduelle souhaite instaurer et faire perdurer ; et ceci dans la limite de la préservation de ses intérêts propres notamment en matière d'innovation et de concurrence.

CONFIDENTIALITÉ

Le respect de la confidentialité garantit l'intégrité de Bonduelle et assure le maintien de relations de confiance avec ses différentes parties prenantes.

Bonduelle s'engage à respecter la confidentialité et la sécurité des informations confidentielles reçues des collaborateurs et des parties prenantes, et à ne pas les détourner de leur usage initial en se les appropriant ou en les mettant à disposition d'un tiers.

Ceci exige également de ses collaborateurs le respect de la confidentialité et de la sécurité de ces informations et données (y compris personnelles).

Il est également essentiel pour chaque collaborateur de s'assurer que toute information propre à Bonduelle reste strictement confidentielle.

CORRUPTION ET CONFLITS D'INTÉRÊTS

Bonduelle s'engage à lutter contre la corruption et le trafic d'influence et à mettre en œuvre un programme anti-corruption dans tous les pays où il est implanté et où il a des relations. Ce programme inclut la diffusion d'un Code de conduite pour une pratique éthique des affaires permettant notamment de guider les collaborateurs en situation délicate.

En application de ces principes, chacun doit éviter les situations où des intérêts personnels peuvent entrer en conflit avec ceux de Bonduelle et qui pourraient nuire au Groupe. L'objectivité doit guider chacun dans ses relations avec les différents partenaires du Groupe. Tout conflit potentiel doit être révélé afin de permettre à la société de le prévenir ou de le résoudre.

LANCEURS D'ALERTE

Bonduelle s'engage à protéger le lanceur d'alerte qui signalerait ou révélerait de manière désintéressée et de bonne foi tout manquement à la présente Charte ou tout crime ou délit ou violation grave ou manifeste, ou une menace ou un préjudice grave pour l'intérêt général et dont il a eu personnellement connaissance.

NON-RESPECT DE LA CHARTE ÉTHIQUE

Afin que le Groupe Bonduelle puisse respecter les principes de la Charte, chaque manager et chaque collaborateur, dans quelque pays qu'il soit, se doit d'adopter un comportement éthique dans le cadre de ses activités au sein du Groupe et de ne rien faire qui soit contraire aux principes définis dans la présente Charte et à l'ensemble des documents inspirés par elle.

Le Code de conduite pour une pratique éthique des affaires spécifie des modalités d'exécution de ces principes.

Les éventuelles violations de la Charte pourront par ailleurs être portées à la connaissance du supérieur hiérarchique concerné ou via le dispositif d'alerte.

Le Comité d'Éthique peut également être contacté pour fournir un éclairage dans les situations d'intérêt général qui n'auront pas trouvé de réponse auprès de la hiérarchie ou des experts internes du Groupe ou dans le cas d'un dysfonctionnement de gestion des alertes. Dans ce cas, le Comité d'Éthique peut être contacté à l'adresse suivante : **ethic_committee@bonduelle.com**.